

## **Interfel communique au Président de la République son plan d'action de relance de la filière pour l'Après COVID-19**

La filière des fruits et légumes frais met en avant 21 propositions pour répondre opérationnellement aux conséquences avérées de la crise COVID - 19.

Ces propositions viennent compléter le plan stratégique filière remis au Président de la République à sa demande en 2018. Interfel renforce ainsi les réponses apportées par la filière aux différents enjeux environnementaux, d'accessibilité et d'augmentation de la consommation ainsi que de durabilité économique de la filière.

Les actions proposées, qui devront nécessairement être accompagnées par des engagements réglementaires et financiers des pouvoirs publics, portent en priorité sur la recherche et l'expérimentation, les mécanismes liés aux appels d'offre publics pour valoriser les offres locales, l'harmonisation à tous les niveaux des règles fiscales, sociales et environnementales, les mécanismes d'échanges d'informations sur la connaissance des marchés afin de mieux adapter la demande à l'offre pour trouver un juste équilibre entre la production nationale et les produits importés ou introduits sur le marché.

Enfin, les objectifs de compétitivité sont prioritaires, tant pour le soutien de la consommation en France que pour conforter notre place à l'international, car la filière des fruits et légumes doit être considérée comme d'importance vitale et prioritaire en raison de son rôle économique mais également en matière de santé publique, d'emplois, d'aménagement du territoire et d'environnement.

Interfel s'inscrit donc dans la continuité de son action, à savoir s'engager d'abord sur des orientations et des actions, puis en appeler à la responsabilité de l'État de conforter l'environnement de notre secteur d'activité pour favoriser l'atteinte des objectifs collectivement partagés et permettre ainsi la relance de notre filière.

### **Contact presse**

Alix COLLACHE – 01 49 49 15 21 - 06 15 52 15 08 – [a.collache@interfel.com](mailto:a.collache@interfel.com)

Christelle GROUSSARD – 01 49 49 15 20 – 07 76 96 28 06 - [c.groussard@interfel.com](mailto:c.groussard@interfel.com)

**A propos d'Interfel :**

Créée en 1976, Interfel, l'Interprofession des fruits et légumes frais, rassemble l'ensemble des produits issus de la filière des fruits et légumes frais. Tous les stades représentant les métiers de la filière sont représentés : production, coopération, expédition, importation, introduction, exportation, commerce de gros, distribution (grandes surfaces, commerces spécialisés) et restauration collective. Organisme de droit et d'initiative privés, Interfel est reconnue association interprofessionnelle nationale agricole par le droit rural français, ainsi que par l'Union européenne depuis le 21 novembre 1996 dans le cadre de l'Organisation commune de marché (OCM) unique.

[www.interfel.com](http://www.interfel.com) / [www.lesfruitsetlegumesfrais.com](http://www.lesfruitsetlegumesfrais.com)